

Liège, le 13 février 2013

**COURS DE CHIMIE du premier quadrimestre (2012-2013), Prof. R. Cloots**

**Remédiations obligatoires du second quadrimestre**

**1<sup>er</sup> bachelier en biologie, chimie, géographie, géologie, physique**

---

Voici les critères sur base desquels a été établie la liste des étudiants concernés par les séances de remédiation obligatoires du deuxième quadrimestre. Ces critères prévalent sur ceux postés précédemment sur les pages 1, 2, 3 Sciences.

Les étudiants ayant une cote d'examen d'EXERCICES inférieure à 12/20 sont obligés de se présenter aux séances de remédiations obligatoires. Seuls les étudiants avec une MOYENNE (TP + Exercices + Théorie) de 12/20 ou plus et les étudiants en balance (moyenne comprise entre 10 et 12/20) ne sont pas obligés de se présenter aux remédiations obligatoires. La cote de théorie n'intervient en rien dans l'obligation de se présenter aux remédiations obligatoires.

Pour rappel, voici les informations pratiques de la première remédiation pour les différentes sections :

<i>Section</i>	<i>Date</i>	<i>Heures</i>	<i>Lieu</i>
Biologie	Lu 4 mars	13H30	R 52 – B4
Chimie	Ve 29 mars	15H45	S 40 – B6d
Géographie	Lu 4 mars	15H45	3.50 - B6a
Géologie	Lu 18 mars	13H30	3.50 – B6a
Physique	Ve 22 mars	15H45	S 40 – B6d

Françoise Derwa & Jennifer Dewalque